

Plan d'études cadre master psychomotricité

Domaine : *Travail Social*

Filière : *Psychomotricité*

1. Séminaire d'intégration thématique 1 _M3 2023-2024

Code : T.PM.SO354.103.F.19

Type de formation : Master

Niveau : module de base

Type : module principal

Caractéristiques : module obligatoire

Organisation temporelle : 1^{er} semestre du MSc en Psychomotricité

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :
Français

3. Pré-requis

-

4. Compétences visées/ Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module fait partie de l'axe de formation *Approches théoriques et méthodologie professionnelle*. Il permet aux étudiant-e-s de développer leur compréhension des théories et modèles qui sous-tendent l'identité et l'intervention professionnelles en psychomotricité ainsi que de mobiliser et partager leurs ressources acquises dans leur formation préalable.

Objectifs d'apprentissage du module :

- Communiquer ses constats en identifiant les repères professionnels en psychomotricité à partir de sa formation d'apport préalable et des acquis actuels dans une perspective interdisciplinaire
- Analyser une problématique en mettant en discussion les ressources théoriques, scientifiques et professionnelles utiles

Compétences cibles¹ :

1. Mobiliser de façon appropriée les connaissances, gestes et attitudes professionnels fondamentaux en psychomotricité, et les ajuster à la diversité des contextes
 - **1a** : Prendre en compte de façon conjointe les dimensions somatique, émotionnelle, communicationnelle, psychologique du corps et les processus de liaison entre le corps et le psychisme
 - **1d** : Porter son attention sur les signes et manifestations corporelles, ainsi que leur signification dans la dynamique de la personne et de ses interactions avec son environnement
 - **1e** : Intégrer dans sa posture professionnelle les cadres légaux, les principes éthiques, la déontologie professionnelle et les règles institutionnelles
4. Travailler en réseau et collaborer en contexte interprofessionnel ainsi qu'avec l'entourage des usage-re-s

¹ Se référer au profil de compétences, annexe 1 du Plan d'études cadre de la filière Psychomotricité

→ **4c** : Mettre en œuvre des conditions de collaboration propices à l'écoute, au partage d'idées, à l'implication des partenaires et à la gestion des situations délicates ou de conflit

5. Mettre en œuvre des stratégies réflexives de développement professionnel et scientifique

→ **5b** : Mettre en discussion de nouveaux modèles d'intervention avec les fondements théoriques et pratiques de la profession

6. Développer des stratégies de recherche et d'innovation qui contribuent à la résolution de nouvelles problématiques et participent à l'évolution de la profession, du domaine d'études ainsi que de la société

→ **6a** : Participer au développement du domaine de la psychomotricité à partir des résultats de l'étude pluridisciplinaire des pratiques

→ **6b** : Contribuer à l'évolution de la profession et des connaissances en utilisant des méthodes de recherche et des modèles scientifiques actualisés

7. Communiquer de manière claire et appropriée oralement et par écrit auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés

→ **7c** : Structurer ses interventions et maîtriser la communication orale ainsi que les différentes formes d'écrits

L'étudiant-e documente les apports de ce module au développement de ses compétences dans son portfolio d'apprentissage.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le module permet de s'approprier les bases de l'identité professionnelle et le vocabulaire qui y est associé. Il est organisé autour de la thématique : *Le sujet et ses appartenances*. Celle-ci est abordée tant du point de vue des usagères et usagers, des professionnelles et professionnels de la psychomotricité que de celui des étudiant-e-s. Il met particulièrement en évidence l'importance que les étudiant-e-s situent leurs interventions en restant attentifs à aborder les situations rencontrées dans une perspective écosystémique en tenant compte des contextes sociaux, de la santé et politique dans lequel s'inscrivent les situations rencontrées par les professionnel-le-s.

Le module croise différents points de vue théoriques et cliniques contribuant à la posture professionnelle, notamment les approches proposées conduisent les étudiant-e-s à élargir leurs représentations des facteurs d'intégration et d'altération et des réponses apportées afin de comprendre et présenter la psychomotricité comme participant aux actions menées dans le domaine du social et de la santé. Les contenus abordent d'une part l'histoire de la profession et la définition de la psychomotricité en tant que concept et, d'autre part, son implémentation comme réponse institutionnelle dans des domaines d'intervention actuels ainsi que les courants de pensées qui soutiennent les pratiques professionnelles.

Les enseignements sont organisés autour de deux thèmes généraux :

- Historique, identité et organisation de la profession
- Conceptions et modèles du handicap en psychomotricité
- Approche systémique en psychomotricité

Les modalités pédagogiques articulent enseignement frontal et travail encadré, séminaires d'intégration en groupes, notamment autour de vignettes cliniques à partir desquelles les étudiant-e-s sont invitées à développer leurs réflexions et à développer les bases d'un positionnement de thérapeute en psychomotricité. Cette démarche inscrite dans une logique

pluridisciplinaire leurs permet de s'inscrire dans une position réflexive mobilisant également leurs apprentissages réalisés dans le cadre de leur formation d'apport.

Concernant la présence sur à l'école, celle-ci est obligatoire à hauteur de 80% minimum du temps de présence planifié.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Le module est validé par une note suffisante à l'évaluation sommative en sous-groupe, composée d'un dossier écrit et de son exposé oral à l'ensemble de la classe.

Cette évaluation est établie à partir d'un portrait de personne en situation de handicap. Les deux modalités qui la composent permettent de mettre discussion les ressources théoriques, scientifiques et professionnelles pertinentes dans le cadre d'un positionnement de thérapeute en psychomotricité.

Les modalités d'évaluation sont présentées lors des 3 premières semaines du module.

La présence à l'ensemble des actes de formation du module est requise pour assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage. Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de signer la feuille de présence à chaque cours ou, en cas d'absence, de la signaler auprès du secrétariat de filière avec copie au référent volée. Elles et ils tiennent les enseignant-e-s informé-e-s.

En cas d'absence justifiée ou non correspondant à plus de 20% du nombre d'heures d'enseignement du module, l'étudiant-e devra effectuer un travail complémentaire défini par les enseignant-e-s concerné-e-s ou les coordinatrices de module.

L'accomplissement du complément conditionne la validation du module qui reste en suspens tant qu'il n'est pas réalisé. Le délai de remise est fixé au plus tard à la fin du semestre dans lequel se déroule le module.

Les cas particuliers ou de force majeure restent réservés.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

7. Modalités de répétition

Le sous-groupe qui obtient la note F à l'évaluation doit répéter le module 3. La répétition prendra une autre forme que la participation aux activités du module. Elle est définie pour chaque sous-groupe par les coordinatrices du module en collaboration avec les enseignant-e-s concerné-e-s.

La seconde passation vise les mêmes objectifs d'apprentissage. Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

Dans le cas où l'étudiant-e obtient la notation F à la deuxième passation après répétition, l'étudiant-e est en situation d'échec définitif et est exclu-e de la filière, conformément à l'article 21 alinéa b du Règlement du Master of Science HES-SO en psychomotricité.

Les abandons sont considérés comme des échecs.

8. Remarques

Les sous-groupes constitués en vue de réaliser l'évaluation ne peuvent pas compter plus de 4 étudiant-e-s.

9. Bibliographie

La bibliographie du module sera enrichie tout le long du semestre sur la plateforme moodle ou en cours par les enseignant-e-s ainsi que par les étudiant-e-s dans leur présentation de groupe.

10. Enseignant-e-s

- Sylvie Wampfler-Bénayoun
- Aymone Kaenzig
- Sandrine Salamin et Anne-Klazien de Haas

Coordinatrices du module : Sylvie Wampfler-Bénayoun et Aymone Kaenzig

Descriptif validé par la responsable de filière, septembre 2023